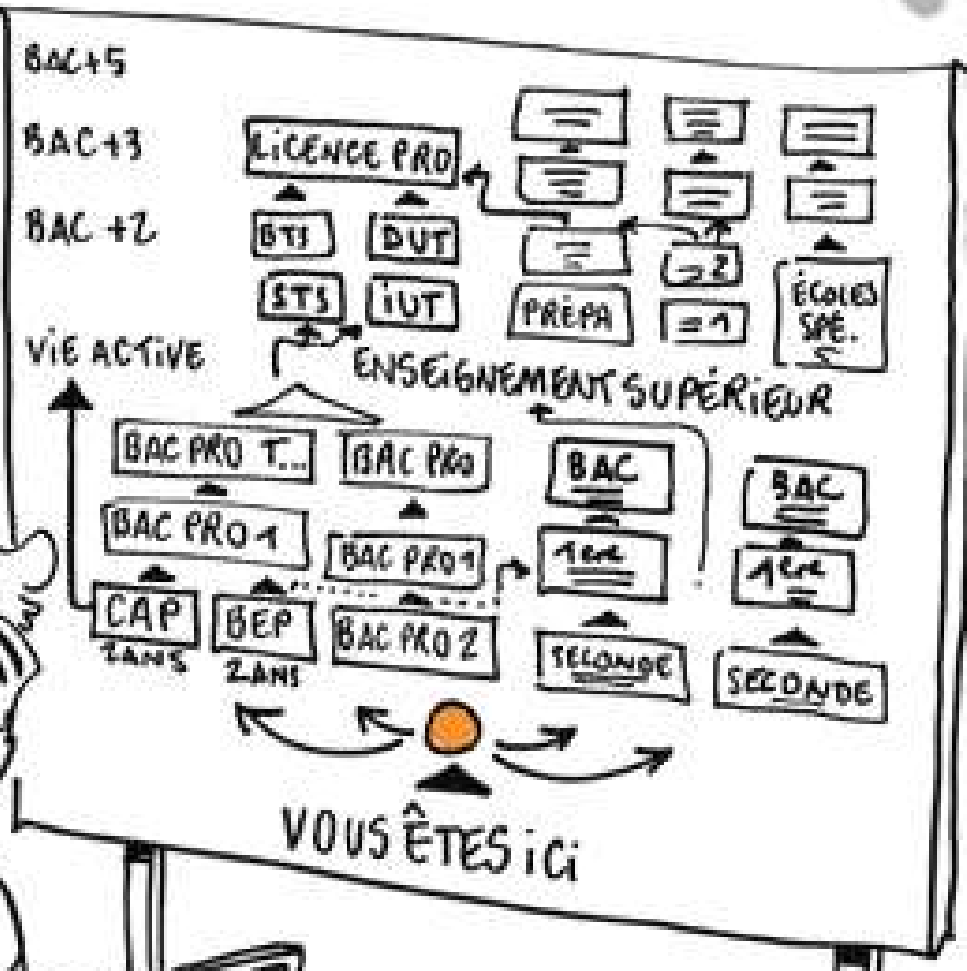


JE VOIS BIEN
LE DÉPART...
MAIS OÙ EST
L'ARRIVÉE?

?



© rectorat-Remmes



**APRÈS LA CLASSE
DE
TROISIÈME**

PROCÉDURE ET CALENDRIER

Fin du premier semestre

- Intentions d'orientation exprimées par téléservice par les élèves et leur famille
- Avis provisoire d'orientation du conseil de classe par téléservice.

MAI

- Vœux d'orientation définitifs des élèves et de leur famille par téléservice + dossier d'affectation ou téléservice (formation/établissement)

JUIN

- Proposition de voie d'orientation par le conseil de classe du 3^e trimestre et décision du chef d'établissement,
en l'occurrence : **2^{de} générale et technologique ou 2^{de} pro ou 1^{re} année de CAP ou redoublement exceptionnel (le maintien peut être demandé par l'élève et sa famille)**
 - Si accord : validation et décision d'orientation définitive
 - Si désaccord : entretien famille/chef d'établissement et possibilité de saisir la commission d'appel

DE JUIN À DÉBUT JUILLET

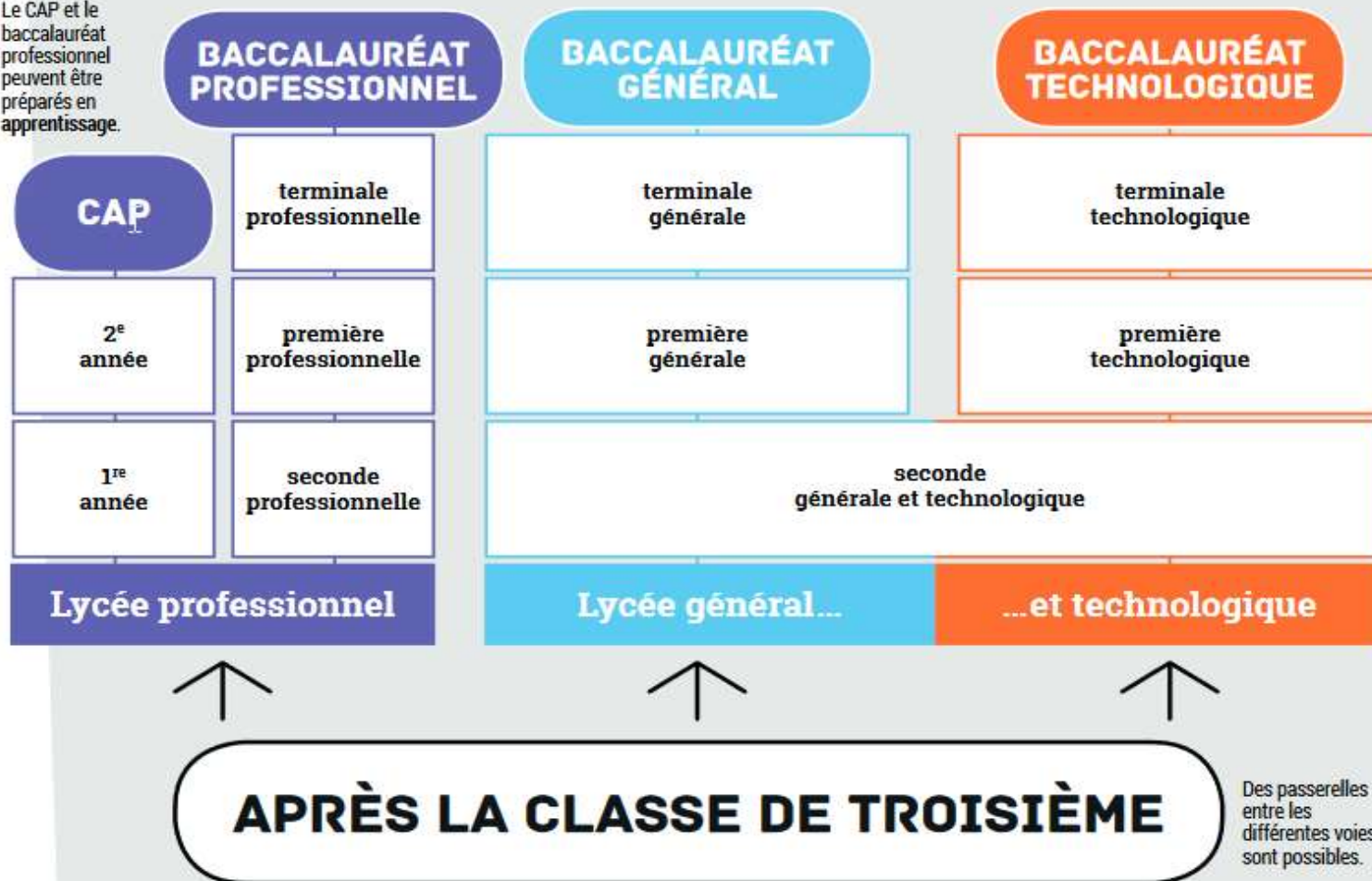
- Réception des notifications d'affectation et surtout inscription dans l'établissement.

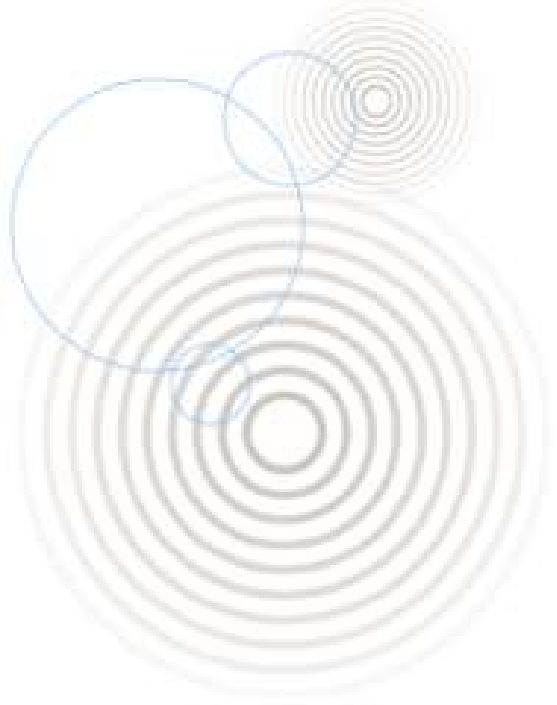
Quelles sont les différentes orientations possibles ?



SCHÉMA DES ÉTUDES APRÈS LA TROISIÈME

Le CAP et le baccalauréat professionnel peuvent être préparés en apprentissage.





LA VOIE PROFESSIONNELLE



LE CAP

Certificat d'Aptitudes Professionnelles

- Sous statut scolaire ou en apprentissage
- Prépare à un métier précis
- 1^{er} niveau de qualification pour l'emploi, mais n'existe pas dans tous les domaines.
- 200 spécialités
- Poursuite d'études essentiellement en 1^{re} bac pro

- Co-intervention enseignant pro et enseignants de français ou de mathématiques
- Heures de consolidation, accompagnement personnalisé et orientation
- Réalisation d'un chef d'œuvre (œuvre concrète et pluridisciplinaire)
- Test de positionnement en français et mathématiques à l'entrée en CAP
- CAP en 1, 2 ou 3 ans en fonction du profil et des besoins de l'élève, évalués à partir du positionnement scolaire en début de formation

La répartition des enseignements en CAP

→ ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS, AVEC ENTRE AUTRES :

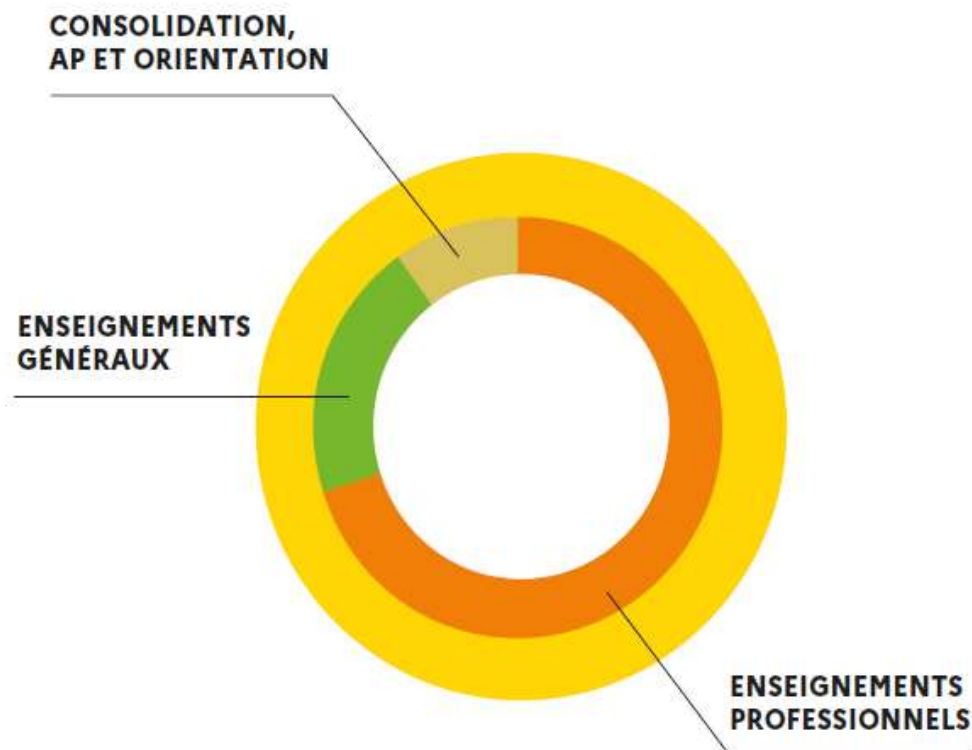
- une co-intervention entre l'enseignement professionnel et l'enseignement général, dont le français, les mathématiques et toutes les disciplines dont le choix est proposé et décidé en conseil pédagogique et conseil d'administration, selon les projets engagés.
- la réalisation d'un chef-d'œuvre sur les deux années (œuvre concrète et interdisciplinaire), qui fait l'objet d'un suivi pédagogique évalué pendant son élaboration, ainsi qu'une épreuve orale de dix minutes en terminale CAP. Pour consulter des exemples de chefs-d'œuvre, consulter [BRIO](#).

→ ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :

Français, Histoire-Géographie, Éducation civique et morale, Mathématiques, Physique-Chimie, Langue Vivante 1, Arts, Éducation physique et sportive.

→ PÉRIODES DE FORMATION EN ENTREPRISE (PFMP) :

12 à 14 semaines pour un CAP en 2 ans,
5 semaines minimum pour un CAP en 1 an.





LE BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

- Sous statut scolaire ou en apprentissage
- Prépare à un champ professionnel
- 80 spécialités
- Poursuite d'études essentiellement en BTS

- Co-intervention enseignant pro et enseignants de français ou de mathématiques
- Heures de consolidation, AP et orientation, avec un module « insertion » ou « poursuite d'études » en terminale
- Réalisation d'un chef d'œuvre en 1^{re} et T^{le} (œuvre concrète et pluridisciplinaire)
- Tests de positionnement en français et mathématiques à l'entrée en 2^{de} bac pro
- Français : *compréhension orale et écrite, compréhension du fonctionnement de la langue – 50 min*
- Mathématiques : *géométrie modulaire (représenter l'espace, calculer avec des grandeurs et exprimer des résultats dans les unités adaptées), calcul littéral (mettre un problème en équation en vue de sa résolution, résoudre des équations ou inéquations du premier degré) – 50 min*
- Organisation de certaines sections de 2^{de} bac pro en familles de métiers uniquement sous statut scolaire.

La répartition des enseignements en BAC PRO

→ ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS, AVEC ENTRE AUTRES :

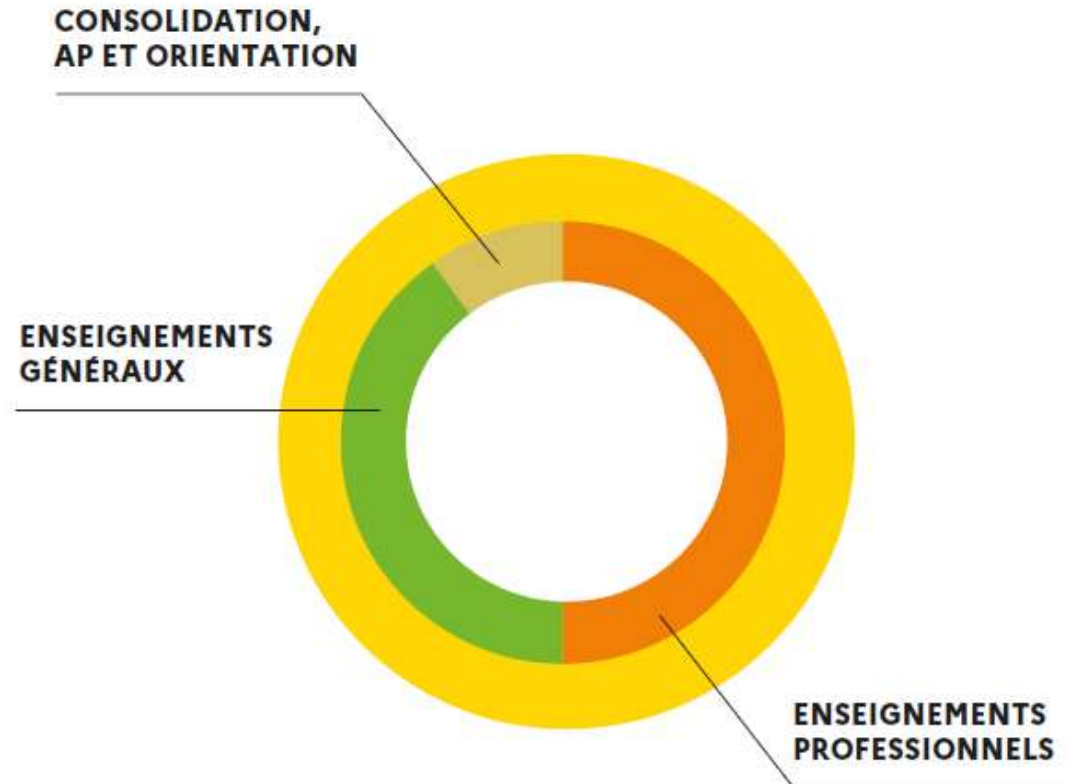
- une co-intervention entre l'enseignement professionnel et l'enseignement général, dont le français, les mathématiques et toutes les disciplines dont le choix est proposé et décidé en conseil pédagogique et conseil d'administration, selon les projets engagés.
- la réalisation d'un chef-d'œuvre sur les deux années (œuvre concrète et interdisciplinaire), qui fait l'objet d'un suivi pédagogique évalué pendant son élaboration, ainsi qu'une épreuve orale de dix minutes en terminale CAP. Pour consulter des exemples de chefs-d'œuvre, consulter [BRIO](#).

→ ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :

Français, Histoire-Géographie, Éducation civique et morale, Langue vivante 1, Mathématiques, Physique-Chimie ou Langue vivante 2, Arts, Éducation physique et sportive.

→ PÉRIODES DE FORMATION EN ENTREPRISE (PFMP) :

18 à 22 semaines sur les 3 années de formation.



Les différentes familles de métiers en BAC PRO

Métiers de la beauté et du bien-être

- ESTHÉTIQUE COSMÉTIQUE PARFUMERIE
- COIFFURE

Métiers de la relation client

- MÉTIERS DU COMMERCE ET DE LA VENTE
- MÉTIERS DE L'ACCUEIL

Métiers de l'aéronautique

- AÉRONAUTIQUE (OPTION A, OPTION B ET OPTION C)
- AVIATION GÉNÉRALE

Métiers de l'hôtellerie-restauration

- CUISINE
- COMMERCIALISATION ET SERVICES EN RESTAURATION

Métiers des industries graphiques et de la communication

- FAÇONNAGE DE PRODUITS IMPRIMÉS, ROUTAGE
- RÉALISATION DE PRODUITS IMPRIMÉS ET PLURIMÉDIA (OPTIONS A ET B)

Métiers de l'alimentation

- BOUCHER-CHARCUTIER-TRAITEUR
- BOULANGER-PÂTISSIER
- POISSONNIER-ÉCAILLER-TRAITEUR

Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique

- GESTION-ADMINISTRATION
- LOGISTIQUE
- TRANSPORT

Métiers des études et de la modélisation numérique du bâtiment

- TECHNICIEN D'ÉTUDES DU BÂTIMENT (OPTION A ET OPTION B)
- TECHNICIEN GÉOMÈTRE-TOPOGRAPHE

Métiers de la construction durable du bâtiment et des travaux publics

- TRAVAUX PUBLICS
- TECHNICIEN DU BÂTIMENT : ORGANISATION ET RÉALISATION DU GROS ŒUVRE
- INTERVENTIONS SUR LE PATRIMOINE BÂTI,
- MENUISERIE ALUMINIUM-VERRE
- AMÉNAGEMENT ET FINITIONS DU BÂTIMENT
- OUVRAGES DU BÂTIMENT : MÉTALLERIE

Les différentes familles de métiers en BAC PRO

Métiers du numérique et de la transition énergétique

- TECHNICIEN EN INSTALLATION DES SYSTÈMES ÉNERGÉTIQUES ET CLIMATIQUES
- TECHNICIEN DE MAINTENANCE DES SYSTÈMES ÉNERGÉTIQUES ET CLIMATIQUES
- TECHNICIEN GAZ
- TECHNICIEN DU FROID ET DU CONDITIONNEMENT D'AIR
- MÉTIERS DE L'ÉLECTRICITÉ ET DE SES ENVIRONNEMENTS CONNECTÉS
- SYSTÈMES NUMÉRIQUES (OPTIONS A, B ET C)

Métiers de la réalisation de produits mécaniques

- ÉTUDE ET DÉFINITION DE PRODUITS INDUSTRIELS
- FONDERIE
- PRODUCTIQUE MÉCANIQUE
- MICROTECHNIQUES
- TECHNICIEN D'USINAGE
- TECHNICIEN OUTILLEUR
- TECHNICIEN MODELEUR
- TECHNICIEN EN CHAUDRONNERIE INDUSTRIELLE
- CONSTRUCTION DES CARROSSERIES

Métiers de la maintenance

- MAINTENANCE DES ÉQUIPEMENTS INDUSTRIELS
- MAINTENANCE DES VÉHICULES (OPTIONS A, B ET C)
- MAINTENANCE DES MATÉRIELS (OPTIONS A, B ET C)
- RÉPARATION DES CARROSSERIES

Métiers du bois

- TECHNICIEN CONSTRUCTEUR BOIS
- TECHNICIEN MENUISIER AGENCEUR
- TECHNICIEN DE FABRICATION BOIS ET MATÉRIAUX ASSOCIÉS
- ÉTUDE ET RÉALISATION D'AGENCEMENT

Métiers du pilotage d'installations automatisées

- PILOTE DE LIGNE DE PRODUCTION
- PROCÉDÉS DE LA CHIMIE, DE L'EAU ET DES PAPIERS- CARTONS
- TECHNICIEN DE SCIERIE

LA VOIE PROFESSIONNELLE : 2 façons de se former

En temps plein (Lycée professionnel)

- **Statut scolaire**

Temps plein :

Cours généraux au lycée

Cours technologiques et professionnels sur des ateliers du lycée

Périodes de formation en entreprises

Bac pro : 22 semaines sur les 3 ans

CAP : 12 à 16 semaines sur les 2 ans

Inscription :

Téléservice

Attention nombres de places limitées

Sélection via le logiciel affelnet

En apprentissage

(Centre de Formation pour Apprentis ou Lycée professionnel)

Statut de salarié

Alternance:

Cours généraux au CFA

Cours professionnels chez un employeur

CAP : 1 semaine CFA / 3 semaines chez le patron

Bac pro : 2 semaines CFA / 2 semaines chez le patron

Inscription :

Au CFA

Avoir un contrat d'apprentissage avec un employeur (2 ans/CAP, 3ans/Bac pro)

Démarche faite par la famille



**LA CLASSE DE SECONDE
GÉNÉRALE ET
TECHNOLOGIQUE**

LA SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

ENSEIGNEMENTS COMMUNS

volume horaire par semaine ou par an

Français	4 h
Histoire-géographie	3 h
LV1 et LV2	5 h 30
Sciences économiques	1 h 30
Mathématiques	4 h
Physique-chimie	3 h
Sciences de la vie et de la Terre	1 h 30
Éducation physique et sportive	2 h
Enseignement moral et civique	18 h/an
Sciences numériques et technologie	1 h 30
Accompagnement personnalisé Accompagnement au choix d'orientation Heures de vie de classe	54 h/an

Un test de positionnement

en début d'année pour connaître les acquis et les besoins en **français** (CO, CE et compréhension du fonctionnement de la langue) et en **mathématiques** (organisation et gestion de données, nombres et calcul, géométrie avec exercices autour de la géométrie de raisonnement, calcul littéral avec exercices autour des expressions algébriques).

Un **accompagnement personnalisé** en fonction des besoins de l'élève

Du temps consacré à l'**orientation**

LA SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

DE 0 À 4 ENSEIGNEMENT(S) OPTIONNEL(S) POSSIBLE(S)

volume horaire par semaine ou par an

AU CHOIX 1 ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL	
Langues et cultures de l'Antiquité : latin	3 h
Langues et cultures de l'Antiquité : grec	3 h
Langue vivante 3	3 h
Arts : au choix parmi arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts ou musique ou théâtre	3 h
Éducation physique et sportive	3 h
Art du cirque	6 h
Écologie-agronomie-territoires-développement durable	3 h

AU CHOIX 1 ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE	
Management et gestion	1 h 30
Santé et social	1 h 30
Biotechnologies	1 h 30
Sciences et laboratoire	1 h 30
Sciences de l'ingénieur	1 h 30
Création et innovations technologiques	1 h 30
Création et culture - design	6 h
Hippologie et équitation ou autres pratiques sportives	3 h
Pratiques sociales et culturelles	3 h
Pratiques professionnelles	3 h
Atelier artistique	72 h annuelles

Possibilité de choisir au maximum 2 enseignements optionnels (1 en enseignement général et 1 en enseignement technologique).

Les enseignements langue et culture de l'antiquité latin et grec peuvent être choisis en plus

EN FIN DE SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

- › La **procédure reste inchangée** : vœux des élèves et de leur famille, propositions du conseil de classe aux 2^e et 3^e trimestres et décision d'orientation par le chef d'établissement, avec possibilité d'appel en cas de désaccord.
- › La **fiche dialogue ou le téléservice constitue le support des échanges** aux 2^e et 3^e trimestres entre l'établissement et les élèves et leur famille.
- › La **décision d'orientation** porte désormais sur :
 - La voie générale**, le choix des spécialités (4 au 2^e trimestre, voire 5 si l'une des spécialités n'existe pas dans l'établissement, puis 3 au 3^e trimestre) est du ressort des élèves et de leur famille
 - Une des 8 séries de la voie technologique**
- › La **voie professionnelle** peut être **conseillée mais n'est pas une décision d'orientation**. Elle relève des élèves et de leur famille
- › Le **redoublement** peut être décidé à **titre exceptionnel** / Le **maintien** peut être **demandé par la famille aux paliers d'orientation**.

HORAIRES EN PREMIÈRE ET TERMINALE GÉNÉRALE

EN PREMIÈRE

ENSEIGNEMENTS COMMUNS	
Français	4 h
Histoire-géographie	3 h
LV1 et LV2 (enveloppe globalisée)	4 h 30
Éducation physique et sportive	2 h
Enseignement scientifique	2 h
Enseignement moral et civique	18 h/an
3 ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ	
Art	4 h
Biologie-écologie	4 h
Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	4 h
Humanités, littérature et philosophie	4 h
Langues, littérature et cultures étrangères	4 h
Littérature et LCA	4 h
Mathématiques	4 h
Numérique et sciences informatiques	4 h
Physique-chimie	4 h
Sciences de la vie et de la Terre	4 h
Sciences de l'ingénieur	4 h
Sciences économiques et sociales	4 h
Accompagnement personnalisé Accompagnement au choix de l'orientation Heures de vie de classe	54 h/an
+ éventuellement 1 enseignement optionnel	3 h

EN TERMINALE

ENSEIGNEMENTS COMMUNS	
Philosophie	4 h
Histoire-géographie	3 h
LV1 et LV2 (enveloppe globalisée)	4 h
Éducation physique et sportive	2 h
Enseignement scientifique	2 h
Enseignement moral et civique	18 h/an
2 ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ parmi ceux choisis en 1 ^{re}	
Art	6 h
Biologie-écologie	6 h
Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	6 h
Humanités, littérature et philosophie	6 h
Langues, littérature et cultures étrangères	6 h
Littérature et LCA	6 h
Mathématiques	6 h
Numérique et sciences informatiques	6 h
Physique-chimie	6 h
Sciences de la vie et de la Terre	6 h
Sciences de l'ingénieur	6 h
Sciences économiques et sociales	6 h
Accompagnement personnalisé Accompagnement au choix de l'orientation Heures de vie de classe	54 h/an
+ éventuellement 2 enseignements optionnels	3 h

HORAIRES EN PREMIÈRE ET TERMINALE TECHNOLOGIQUE: LES ENSEIGNEMENTS COMMUNS

ENSEIGNEMENTS COMMUNS	
Français	3 h en 1 ^{re}
Philosophie	2 h en T ^{le}
Histoire-géographie	1 h 30
Enseignement moral et civique	18 h/an
Mathématiques	3 h
LV1 et LV2	4 h
Éducation physique et sportive	2 h
Accompagnement personnalisé Accompagnement au choix de l'orientation Heures de vie de classe	54 h/an
+ 3 spécialités en 1^{re} et 2 spécialité en T^{le} (voir tableau suivant)	
<i>+ éventuellement des enseignements optionnels selon la série</i>	

HORAIRES EN PREMIÈRE ET TERMINALE TECHNOLOGIQUE: LES ENSEIGNEMENTS SPÉCIFIQUES

EN PREMIÈRE

STMG	<ul style="list-style-type: none"> Sciences de gestion et numérique Management Droit et économie
ST2S	<ul style="list-style-type: none"> Physique, chimie pour la santé Biologie et physiopathologie humaines Sciences et techniques sanitaires et sociales
STHR	<ul style="list-style-type: none"> Enseignement scientifique alimentation-environnement Sciences et technologies culinaires et des services Économie-gestion hôtelière
STI2D	<ul style="list-style-type: none"> Innovation technologique Ingénierie et développement durable Physique-chimie et mathématiques
S2TMD	<ul style="list-style-type: none"> Instrument Danse
STAV	<ul style="list-style-type: none"> Gestion des ressources et de l'alimentation Territoires et sociétés Technologie
STL	<ul style="list-style-type: none"> Physique-chimie et mathématiques Biochimie-biologie Biotechnologie <u>ou</u> sciences physiques et chimiques en laboratoire
STD2A	<ul style="list-style-type: none"> Outils et langages numériques Design et métiers d'art

EN TERMINALE

STMG	<ul style="list-style-type: none"> Management, sciences de gestion numérique avec 1 enseignement spécifique parmi : gestion et finance / mercatique (marketing) / ressources humaines et communication / systèmes d'information de gestion Droit et économie
ST2S	<ul style="list-style-type: none"> Chimie, biologie et physiopathologie humaines Sciences et techniques sanitaires et sociales
STHR	<ul style="list-style-type: none"> Sciences et technologies culinaires et des services - enseignement scientifique alimentation - environnement Économie-gestion hôtelière
STI2D	<ul style="list-style-type: none"> Ingénierie, innovation et développement durable avec 1 enseignement spécifique parmi : architecture et construction / énergies et environnement / innovation technologique et éco-conception / systèmes d'information numériques Physique-chimie et mathématiques
S2TMD	<ul style="list-style-type: none"> Instrument Danse
STAV	<ul style="list-style-type: none"> Gestion des ressources et de l'alimentation Territoires et technologie
STL	<ul style="list-style-type: none"> Physique-chimie et mathématiques Biochimie-biologie - biotechnologie <u>ou</u> sciences physiques et chimiques en laboratoire
STD2A	<ul style="list-style-type: none"> Analyse et méthode en design Conception et création en design et métiers d'art



L'AFFECTION

L'AFFECTATION : 2^{de} PROFESSIONNELLE ET 1^{re} ANNÉE DE CAP

En lycée public : AFFELNET

Le barème académique prend en compte :

La classe d'origine

Les résultats scolaires (notes pondérées selon la spécialité demandée)

Les bonifications éventuelles (commissions départementales, académiques...)

➔ **Certaines formations professionnelles nécessitent des procédures de recrutement particulières et anticipées**

En lycée privé ou en apprentissage :

Démarches personnelles

L'AFFECTATION : 2^{de} GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

EN LYCEE PUBLIC. AFFELNET

Affectation Sur le ou les lycée(s) de secteur.

L'élève est affecté à partir de son secteur géographique d'habitation. Possibilité de choisir des enseignements optionnels lors de l'inscription au lycée

Avec des enseignements optionnels rares ou la 2^{de} « sciences et technologies de l'hôtellerie » : les zones de desserte des lycées peuvent être élargies. La liste de ces enseignements est arrêtée chaque année par les recteurs d'académie et communiquée aux établissements et aux familles.

*L'assouplissement de la carte scolaire concerne **uniquement l'entrée en 2^{de} générale et technologique** ➔ Affectation dans la limite des places disponibles*

CRITÈRES PRIORITAIRES

Le handicap (priorité absolue)

La nécessité d'une prise en charge médicale à proximité de l'établissement

Les élèves boursiers au mérite ou sur critère social

Les élèves dont un frère ou une sœur est déjà scolarisé(e) dans l'établissement

Les élèves dont le domicile est situé en limite de secteur et proche de l'établissement souhaité.

Les élèves devant suivre un parcours particulier

EN LYCÉE PRIVE : démarches personnelles.



Merci de votre attention !